

Réunion du Comité Provincial Namurois **tenue à Tabora le 18 décembre 2015.**

SAISON 2015/2016 : P.V. N° 04 / 15-16.

Séance ouverte à 18h30.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESSENS, P. NOËL, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membre excusé :

M. J.-C. OGER.

La rédaction de PV est assurée par M. P. NOËL.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 03 du 09/11/2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents du C.P.

2. Secrétariat :

- 3986 affiliés à la date du 18/12/2015 pour 4057 l'année passée.
- Amendes : 6046,50 € pour le championnat d'automne. 5496,25 € la saison passée.
- 1304 inscriptions ont été enregistrées pour les championnats provinciaux. 900 joueurs et joueuses sont concernés.
 - Doubles Dames, Doubles Messieurs et Doubles Mixtes : 3884 €
 - Simples : 4080 €

Les factures des inscriptions et les factures d'amendes seront envoyées la semaine du 21 décembre.

- Nouvelle demande de transfert pour Jérémy DEMELLE au club d'Harlue (N147). Une dernière fois, le secrétaire provincial répondra à l'intéressé que seule l'AFTT est compétente pour ce type de demande.
- Deux matchs sont d'ores et déjà remis pour sélection lors d'un Open lors du championnat de printemps. Cela concerne une équipe de Vedrin et l'équipe de Rouillon A. Les équipes seront prévenues dès que le nouveau calendrier de l'interclubs sera connu.
- Interclubs de printemps :
 - Le club de Walcourt n'inscrit plus d'équipes.
 - En messieurs, 12 équipes sont brûlées et 14 nouvelles équipes sont créées.
 - En dames, 4 équipes sont brûlées et 2 nouvelles équipes font leur apparition.

3. Trésorerie :

- Joueurs suspendus pour amende impayée : Benjamin CORBET.
- Le trésorier a transmis les factures aux joueurs absents aux critères avec obligation de payer avant le 31/12 sous peine de suspension. La liste est disponible sur le site de la province.
- Trois clubs (N047, N210 et N214) n'ont toujours pas payés les factures provinciales. Conformément aux règlements, le trésorier enverra un nouvel rappel avec un supplément de

25 € par équipes. Si les factures ne sont pas réglées endéans les délais fixés, les équipes seront automatiquement brûlées pour le championnat de printemps.

4. Tableaux des championnats provinciaux :

- Les membres procèdent à la vérification des séries.

5. Interclubs – AP Extraordinaire :

- Un appel à candidature par mail et sur le site sera lancé prochainement.
- Il faut prévoir un rétroprojecteur et une toile pour la présentation.
- Débat constructif en vue de cette assemblée et la méthodologie du vote est abordée. Bernard VAN KERM présentera les différentes conclusions.
- Quelques constats flagrants et une grande différence entre la réalité et la perception de la réalité car il n’y a pas plus d’équipes à trois qu’avant.
 - 7 clubs en messieurs ont joués toutes les rencontres à 4 (N088, N093, N109, N170, N217, N219 et N220.
 - 26 équipes en dames ont joués toutes les rencontres.

6. Reclassement :

- La commission a procédé aux reclassements. Les listes sont publiées sur le site provincial et ont été transmises à l’AFTT pour modification dans le fichier central.

7. Divers

- Bref résumé du séminaire budgétaire par les administrateurs namurois.
- Les tableaux des championnats provinciaux seront publiés sur le site et envoyés à la liste de diffusion.

8. Date prochaine de réunion du C.P.

- La prochaine réunion est fixée en janvier après les championnats provinciaux.

Séance levée à 22h00.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

F. FREDERIC

Président,

L. LIESENS